

**CAISSE D'EPARGNE**

ILE DE FRANCE

**Vos comptes 7j/7**3241 Coût d'un appel local  
www.caisse-epargne.fr**Votre Agence : ENTREPRENEURS PARIS LOUVRE**20 RUE HEROLD  
75001 PARIS  
Tél. : 01 53 00 84 90Lundi : 08h30-18h30  
Mardi : 08h30-18h30  
Mercredi : 08h30-18h30  
Jeudi : 08h30-18h30  
Vendredi : 08h30-18h30**Votre interlocuteur : JEROME KOSKAS**Tél. : 06 30 67 38 63  
jerome.koskas@ceidf.caisse-epargne.fr**Relevé****de votre compte**

au 31/12/21 - Mensuel - N°34

Page 1 / 2

I GI 0 W2061E3899841 001 15.00 6.50  
0000925 000363115549 26 001 PH0001C 20211231 014333**ARCOTEL SARL****18 RUE DE L ARC DE TRIOMPHE****75017 PARIS****Identifiant client****754481148****SYNTHESE de votre compte en EURO**

ARCOTEL MAGDA N° 17515 90000 08013902348 07 Solde au 31/12/21 +35,04

**RESUME d'ACTIVITE en euro du compte courant pour la période**

	Débit	Crédit
AUTRES FRAIS BANCAIRES	25,93	
<b>TOTAL</b>	<b>25,93</b>	

**ARCOTEL SARL - COMPTE COURANT - N° 17515 90000 08013902348 07 en EURO****ARCOTEL MAGDA**

Date	Valeur	Détail des opérations	Débit	Crédit
		SOLDE PRECEDENT AU 30/11/21		60,97
08/12	08/12	* COTIS LIBRE CONVERGENCE DONT TVA : 0,63 EUR	25,93	
		NOUVEAU SOLDE AU 31/12/21 (en francs : +229,85)		35,04

**Les principaux services associés à votre compte N°17515 90000 08013902348 07**

Vos assurances		Vos échanges de données	
Assurance sur Compte Professionnel :	non	Datalis :	non
Assurance Court terme :	non	Services de Banque à distance :	non
Assurance Moyen de paiement :	oui		
Assurance Securexpress :	non		

Conditions d'arrêté du compte 17515 90000 08013902348 07 au 31/12/2021, sauf erreur ou omission :

Taux d'intérêts débiteurs sur découvert non autorisé TAUX DE BASE (6,6000 %) +6,0000 %, commission de découvert : 0,150 %, commission d'immobilisation : 1,000 %, commission de mouvement : 0,150 %

Commission de dépassement n°1 : 2,000 %, dépassement n°2 : 2,000 %, dépassement n°3 : 2,000 %

Lorsque le taux débiteur est calculé à partir d'un indice auquel s'ajoute une marge, il est convenu que dans l'hypothèse où l'indice retenu serait inférieur à zéro, cet indice sera alors réputé égal à zéro.

# Relevé

## de votre compte

au 31/12/21 - Mensuel - N°34

Page 2 / 2

### La Caisse d'Épargne vous informe

---

Votre nouvelle brochure Conditions et tarifs entrera en vigueur le 1er janvier 2022. Elle sera disponible dans votre agence et sur notre site Internet à partir du 1er décembre 2021.

---

A compter du 01/01/2022, votre Caisse d'Épargne n'acceptera plus les remises de chèques étrangers. Pour vos encaissements étrangers, nous vous recommandons d'utiliser le virement ou le prélèvement SEPA, le virement international ou encore votre contrat monétique, le cas échéant. Renseignez-vous en agence.

---

### Votre code bancaire international

---

ARCOTEL MAGDA

BIC : CEPA FRPP 751 IBAN : FR76 1751 5900 0008 0139 0234 807

### Information réglementaire

---

Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de notre établissement ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre chargé d'affaires. Concernant le Livret A Association et le Livret A HLM, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.

Ce document ne constitue pas une facture

**Perte ou vol de votre chéquier ou carte bancaire :** vous devez immédiatement alerter votre agence pour faire opposition. Concernant votre carte bancaire, vous devez communiquer le numéro de votre carte au centre d'appel Caisse d'épargne fonctionnant 24h/24 : **09 69 36 39 39** (appel non surtaxé), ou s'il n'est pas accessible le **01 43 22 69 09** ou si vous êtes dans les TOM ou à l'étranger le **+33 9 69 36 39 39** (appel non surtaxé). En cas de vol, vous devez impérativement le déclarer à la gendarmerie, ou au commissariat le plus proche. Si vous êtes assurés pour la perte et le vol de vos moyens de paiement en cas de sinistre, contactez le : **09 69 36 45 45 (0,15 €/min)** du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Ce relevé sera considéré comme définitivement approuvé si vous n'avez effectué aucune réclamation dans les conditions de contestation figurant dans votre convention de compte et vos contrats de service de paiement associés.

Toute demande d'information ou réclamation relative aux produits et services bancaires souscrits est à formuler auprès de votre agence.